

*Apéro-débat*

# La gestion des paies associatives

DÉCLARATION  
DSN  
SOCIALE  
NOMINATIVE

Cea

Un service des Urssaf

*Information sur la DSN*

*et le Chèque Emploi Associatif*

*Quels changements va  
apporter la DSN\* ?*

*Quand la DSN devra-t-elle  
être mise en place par les  
associations ?*

*Comment le chèque  
emploi associatif s'inscrit-il  
dans ce dispositif ?*

**jeudi 17 mars 2016**

**de 18h à 19h30**

**AGLCA - Maison de la Vie Associative  
2 Bd Joliot Curie – 01000 BOURG-EN-BRESSE\*\***

Participation de l'URSSAF pour présenter les objectifs et le calendrier de mise en place de la DSN, et faire un tour d'horizon des évolutions récentes sur le chèque emploi associatif. L'intervention sera suivie d'un débat avec les participants et d'un pot de l'amitié.

*Une rencontre conviviale, des informations utiles, des échanges*

**GRATUIT, OUVERT A TOUS !**

**merci de nous prévenir de votre présence**

par téléphone au 04 74 23 29 43 ou par courriel : [emmanuel.genier@aglca.asso.fr](mailto:emmanuel.genier@aglca.asso.fr)